



CONCOURS E-01-25-26

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT MENTOR Pour le préscolaire et le primaire

Lieu de travail :	Secteur de la Lièvre (Mont-Laurier et les alentours)
Tâche :	20% de tâche
Statut :	L'enseignant conserve son statut d'enseignant
Entrée en fonction :	Le ou vers le 22 août 2025

Au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, le programme de mentorat s'inscrit dans une perspective de reconnaissance et de valorisation de la profession enseignante. Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant mentor est principalement dédié à l'accompagnement et au soutien de ses pairs dans le développement de leurs compétences professionnelles et dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement, notamment au regard de la dispensation d'activités d'apprentissage et de formation aux élèves. En assumant ce rôle, l'enseignante ou l'enseignant mentor dispense ses savoirs issus de sa pratique d'enseignement, à l'inclusion de son savoir-être et de son savoir-faire. Elle ou il partage son expertise, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle des enseignantes et enseignants.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

PORTEUR DE LA CULTURE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DANS SON MILIEU

Comme porteur de la culture de développement professionnel, l'enseignante ou l'enseignant mentor doit :

- ▶ avoir constamment la préoccupation de formation continue qui se manifeste par un travail sur soi avant de travailler sur et pour les autres, et un souci de se renseigner et d'améliorer ses pratiques. Cette préoccupation doit avoir une portée collective et individuelle et être en cohésion avec les besoins du milieu, centrée sur la réussite des élèves ;
- ▶ s'informer sur le rôle de mentor et suivre des formations sur le sujet, lorsque disponibles ;
- ▶ participer à des suivis et des retours sur l'expérience de mentorat, dans une perspective de codéveloppement ;
- ▶ posséder l'habileté d'encourager et de soutenir l'engagement de la personne mentorée dans une démarche continue de développement de ses compétences professionnelles et détenir une connaissance aussi poussée que possible des stratégies d'accompagnement.

COLLABORER ET MAÎTRISER DES COMPÉTENCES EN COMMUNICATION

De toutes les aptitudes requises de la part de l'enseignante ou l'enseignant mentor, celles de communiquer et de travailler en collaboration avec autrui occupent une place primordiale, puisqu'elle ou il sera notamment amené à travailler étroitement avec les divers acteurs de l'insertion professionnelle ainsi qu'avec les personnes mentorées. Elle ou il devra donc :

- ▶ établir une relation de confiance avec la personne mentorée, être à son écoute et manifester une ouverture à ce que la personne mentorée consulte d'autres collègues ou des membres de l'équipe-école;
- ▶ faire preuve d'altruisme, de bienveillance et d'ouverture d'esprit ;
- ▶ à la suite de l'observation de la personne mentorée, utiliser l'échange réciproque pour soutenir cette dernière dans l'identification de ses besoins et de stratégies ayant le plus d'effets sur la réussite des élèves ;
- ▶ adopter une approche réflexive avec la personne mentorée et lui permettre d'adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle ;
- ▶ fournir une rétroaction encourageante, constructive et valorisante ;
- ▶ favoriser le dialogue et s'assurer d'une compréhension commune avec la personne mentorée.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif;
- ❖ Programme de mentorat disponible les cinq (5) premières années d'exercices;
- ❖ Programme d'aide aux employés;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives;
- ❖ Salaire selon la convention collective du personnel enseignant.

DATE LIMITE POUR POSTULER :
27 avril 2025, à 16h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro du concours, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cssh.gouv.qc.ca

CONCOURS E-01-25-26 (suite)

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT MENTOR (suite)

FAIRE PREUVE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS SON RÔLE DE MENTOR

L'enseignante ou l'enseignant mentor doit faire preuve d'éthique professionnelle dans son rôle de mentor. Dans ce contexte, faire preuve d'éthique professionnelle équivaut à :

- ▶ respecter la personne mentorée et sa démarche de développement professionnel, en tenant compte de ses caractéristiques personnelles et des conditions dans lesquelles elle exerce sa fonction ;
- ▶ agir en toute confidentialité ;
- ▶ agir en cohérence avec le programme local d'insertion professionnelle ;
- ▶ respecter les fonctions inhérentes au rôle de mentor ;
- ▶ adopter une attitude positive auprès de la personne mentorée afin de demeurer en démarche de résolution de difficultés.

CONNAÎTRE LA CULTURE ORGANISATIONNELLE, LE MILIEU SCOLAIRE ET LES RESSOURCES DISPONIBLES

L'enseignante ou l'enseignant mentor, afin de faciliter l'insertion de la personne mentorée dans son environnement, doit notamment :

- ▶ détenir une connaissance la plus approfondie possible du contexte d'intervention dans lequel se situe l'accompagnement de la personne concernée ;
- ▶ être porteur des valeurs et des orientations de l'école ou du centre et du centre de services scolaire ;
- ▶ savoir combiner et mobiliser ses ressources internes (ses connaissances, ses habiletés) et externes (les ressources du milieu).

DURÉE

- ▶ Cette nomination se renouvelle d'une année scolaire à l'autre à moins d'un avis contraire d'une des parties.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

- ▶ Posséder huit (8) années d'expérience pertinente en enseignement ;
- ▶ Connaissance de la tâche des enseignants spécialistes est un atout.

MODALITÉ POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

- ▶ Faire parvenir une lettre de motivation et d'intérêt à l'adresse suivante : ressources.humaines@csshl.gouv.qc.ca en précisant le numéro du concours.

La lettre de motivation est un outil intéressant pour se distinguer des autres candidats. Concise et explicite, elle sert à démontrer votre motivation à occuper l'emploi d'enseignant mentor. L'objectif d'une lettre d'intérêt est de présenter votre candidature et votre expérience professionnelle. De plus, vous pouvez y présenter certaines de vos réalisations.

Un accompagnement et de la formation seront offerts pour bien accomplir le rôle d'enseignant mentor. Des frais de déplacement peuvent être remboursés conformément à la politique en vigueur.

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.